



Agriculture and  
Agri-Food Canada

Agriculture et  
Agroalimentaire Canada

# **Agriculture et Agroalimentaire Canada**

**Rapport financier trimestriel  
Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2019**

## **Agriculture et Agroalimentaire Canada**

### **Rapport financier trimestriel**

### **pour le trimestre terminé le 30 septembre 2019**

#### **Introduction**

Agriculture et Agroalimentaire Canada est le ministère fédéral responsable du secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire. L'agriculture relève d'une compétence partagée au Canada, et le ministère collabore étroitement avec les gouvernements provinciaux et territoriaux dans le cadre de l'élaboration et de l'exécution de politiques et de programmes. En plus des politiques et des programmes, nos recherches et nos technologies aident les agriculteurs et les producteurs d'aliments à faire croître et à développer le secteur afin de se démarquer tant sur le marché canadien que sur le marché international.

Pour obtenir des renseignements détaillés sur les activités de programmes d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, veuillez consulter le [Plan ministériel](#).

Le présent rapport financier a été préparé conformément à l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* selon la méthode prescrite par le Conseil du Trésor et doit être lu de concert avec le Budget principal des dépenses.

Il n'a donc pas fait l'objet d'un examen ou d'un audit externe.

#### **Mode de présentation**

Le présent rapport trimestriel a été préparé selon une méthode de comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser du ministère accordées par le Parlement et celles utilisées par le ministère de manière cohérente avec le Budget principal des dépenses pour l'exercice 2019-2020. Ce rapport financier trimestriel a été préparé en utilisant un référentiel à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Le ministère utilise la méthode de comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation et la présentation de ses états financiers ministériels annuels, qui font partie du processus de

# AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA

## Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2019

rapport sur le rendement ministériel. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont encore en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

### Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

Le présent rapport financier trimestriel montre les résultats de l'exercice financier en cours comparativement aux autorisations allouées dans le Budget principal des dépenses pour l'exercice 2019-2020, et les rajustements budgétaires approuvés par le Conseil du Trésor jusqu'au 30 septembre 2019.

Le tableau suivant montre une comparaison des autorisations qui peuvent être dépensées et des dépenses cumulatives du deuxième trimestre de l'exercice en cours et de l'exercice précédent.

**Comparaison des crédits pouvant être dépensés au cours de l'exercice et des dépenses totales engagées depuis le début de l'exercice pour le trimestre terminé le 30 septembre des exercices 2018-2019 et 2019-2020 (en millions de dollars)**

<b>Tous les crédits et les crédits législatifs (en millions de dollars)</b>	<b>2018-2019</b>	<b>2019-2020</b>
Total des autorisations	2 564	2 549
Dépenses totales engagées depuis le début de l'exercice	492	534
Utilisation	19 %	21 %

### A. Changements importants aux autorisations

Le tableau suivant présente une comparaison des autorisations par crédit pour le deuxième trimestre de l'exercice en cours et du précédent.

# AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA

## Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2019

### Comparaison des crédits pouvant être dépensés au 30 septembre des exercices 2018-2019 et 2019-2020

<b>Autorisations disponibles (en millions de dollars)</b>	<b>2018-2019</b>	<b>2019-2020</b>	<b>Écart</b>
Crédit 1 – Autorisations nettes de fonctionnement	597	601	4
Crédit 5 – Autorisations de dépenses en capital	64	51	(14)
Crédit 10 – Subventions et contributions	426	420	(6)
Crédit 15 – Une politique alimentaire pour le Canada	-	17	17
Autorisations législatives	1 478	1 460	(17)
<b>Autorisations totales</b>	<b>2 564</b>	<b>2 549</b>	<b>(15)</b>

Remarque : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Les crédits pouvant être dépensés pendant l'exercice 2019-2020 totalisaient 2 549 millions de dollars à la fin du deuxième trimestre, comparativement à 2 564 millions de dollars à la fin du deuxième trimestre de l'exercice 2018-2019, ce qui représente une baisse de 15 millions de dollars ou de 1 %. Cette baisse s'explique principalement par les baisses de financement suivantes :

- une baisse de 13,8 millions de dollars pour le crédit 5 – Autorisations de dépenses en capital, principalement attribuable à la temporisation des initiatives fédérales en matière d'infrastructure;
- une baisse de 5,8 millions de dollars pour le crédit 10 – Subventions et contributions, principalement attribuable à du financement non dépensé de 2017-2018 qui a été reporté à 2018-2019 du Fonds d'investissement dans la transformation des produits laitiers;
- une baisse de 17,2 millions de dollars pour les autorisations législatives, principalement attribuable à une baisse du programme Agri-investissement.

Ces diminutions relatives aux autorisations sont compensées en partie par les augmentations suivantes :

- une augmentation de 4,3 millions de dollars pour le crédit 1 – Autorisations nettes de fonctionnement, principalement attribuable au financement de l'initiative pour faire avancer les découvertes scientifiques et l'innovation en agriculture;
- une augmentation de 17,5 millions de dollars pour le crédit 15 – Une politique alimentaire pour le Canada.

## AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA

### Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2019

#### B. Changements importants relatifs aux dépenses depuis le début de l'exercice

Le tableau suivant présente une comparaison des dépenses par crédit pour le deuxième trimestre de l'exercice en cours et du précédent.

#### Comparaison des dépenses cumulatives pour le trimestre terminé le 30 septembre des exercices 2018-2019 et 2019-2020

Dépenses cumulatives (en millions de dollars)	2018-2019	2019-2020	Écart
Crédit 1 – Dépenses nettes de fonctionnement	258	260	2
Crédit 5 – Dépenses en capital	10	6	(4)
Crédit 10 – Subventions et contributions	42	86	44
Crédit 15 – Une politique alimentaire pour le Canada	-	-	-
Dépenses législatives	183	183	(0)
<b>Dépenses cumulatives totales</b>	<b>492</b>	<b>534</b>	<b>43</b>

Remarque : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

À la fin du deuxième trimestre de 2019-2020, les dépenses totalisaient 534 millions de dollars, comparativement aux 492 millions de dollars déclarés pour la même période en 2018-2019, soit une augmentation de 43 millions de dollars ou de 9 %. Les tendances des dépenses sont similaires à celles de l'année dernière à l'exception :

- d'une augmentation de 44 millions de dollars pour le crédit 10 – Subventions et contributions, particulièrement parce que 2019-2020 correspond à la deuxième année de mise en œuvre du Partenariat canadien pour l'agriculture, et également en raison des augmentations allouées au Programme d'investissement pour fermes laitières et au Fonds d'investissement dans la transformation des produits laitiers en raison de l'accélération des dépenses à l'appui du secteur laitier au cours des deux premiers trimestres de 2019-2020 par rapport à 2018-2019.

#### Risques et incertitudes

Agriculture et Agroalimentaire Canada continue de mettre en œuvre ses politiques et ses programmes dans un contexte caractérisé par la gestion prudente des finances. Le ministère a mis en place des procédures visant à cerner, à évaluer, à surveiller et à gérer un éventail de risques. Cela facilite les processus décisionnels et l'établissement de priorités afin d'assurer une meilleure mise à profit et une utilisation plus efficace des ressources.

## **AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA**

### **Rapport financier trimestriel**

**Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2019**

Dans le contexte actuel, le soutien aux employés et aux gestionnaires aux prises avec des problèmes de paie est une priorité absolue pour Agriculture et Agroalimentaire Canada. Le ministère a créé une équipe chargée de la transformation de la paie afin d'atténuer les risques de façon proactive et de répondre aux problèmes de paie en offrant ce qui suit :

- des services de consultation en matière de rémunération et d'acheminement des dossiers aux échelons supérieurs;
- une formation en communication et en sensibilisation;
- un soutien en communication;
- des avances salariales d'urgence et des paiements prioritaires en réponse aux difficultés financières.

Le ministère surveille activement les répercussions sur la rémunération et les rajustements salariaux correspondants découlant de ces activités de résolution de problèmes.

### **Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes**

#### **Personnel**

Le 12 août 2019, Jane Taylor a été nommée au poste d'Ombudsman du mieux-être en milieu de travail et Paul Samson a été nommé sous-ministre adjoint, Direction générale des programmes.

#### **Programmes**

Dans le budget de 2019, le gouvernement a annoncé de nouveaux investissements de 134,4 millions de dollars sur les cinq prochaines années pour la mise en place d'une politique alimentaire pour le Canada. Les fonds sont répartis entre Agriculture et Agroalimentaire Canada, l'Agence canadienne d'inspection des aliments et l'Agence canadienne de développement économique du Nord. Agriculture et Agroalimentaire Canada a reçu une portion de 95 millions de dollars visant à :

- améliorer la sécurité alimentaire et l'accès à des aliments salubres, sains et diversifiés sur le plan culturel;
- établir une meilleure connexion entre la population canadienne et le système alimentaire canadien et à favoriser un sentiment de fierté envers ce système et ses produits alimentaires, agricoles et de la mer;
- trouver des façons innovantes de réduire le gaspillage alimentaire dans le processus de transformation, chez les détaillants ainsi que dans le secteur des services alimentaires.

Dans l'Énoncé économique de l'automne 2018, le gouvernement a annoncé la mise en place de la Stratégie de diversification des exportations. Il accordait également de nouveaux

## **AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA**

### **Rapport financier trimestriel**

**Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2019**

fonds (25 millions de dollars sur 5 ans et 5 millions de dollars par année à partir de l'exercice 2024-2025) partagés entre Agriculture et Agroalimentaire Canada, l'Agence canadienne d'inspection des aliments et Santé Canada. Les fonds serviront à faciliter l'accès des producteurs agricoles canadiens aux marchés internationaux, notamment en assurant un meilleur engagement auprès des organismes de normalisation internationaux. Agriculture et Agroalimentaire Canada a reçu une portion de 11,6 millions de dollars sur cinq ans (2,3 millions de dollars par année, à partir de l'exercice 2024-2025) en vue d'améliorer les services des délégués commerciaux du secteur agroalimentaire et d'accélérer l'expansion du Canada dans les marchés nouvellement accessibles grâce aux accords de libre-échange.

**AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA**

**Rapport financier trimestriel**

**Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2019**

Approbation des cadres supérieurs

Approuvé par :

Original signé par

---

Chris Forbes, administrateur général

Ottawa, Canada

Original signé par

---

Christine Walker, dirigeante principale  
des finances

Ottawa, Canada



## AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA

### État des autorisations (*non audité*)

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2019

(en milliers de dollars)

	Exercice 2019-2020 <sup>(1)</sup>			Exercice 2018-2019 <sup>(1)</sup>		
	Total des crédits disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020 <sup>(2)</sup>	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2019	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019 <sup>(2)</sup>	Crédits utilisés pendant le trimestre se terminant le 30 septembre 2018	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 – Dépenses nettes de fonctionnement	600 847 \$	107 197 \$	260 168 \$	596 523 \$	134 909 \$	257 867 \$
Crédit 5 – Dépenses en capital	50 645	4 465	5 904	64 447	7 760	9 635
Crédit 10 – Subventions et contributions	419 735	47 238	85 775	425 525	33 380	41 571
Crédit 15 – Une politique alimentaire pour le Canada	17 486	-	-	-	-	-
Autorisations législatives budgétaires <sup>(3)</sup>	1 460 452	131 514	182 573	1 477 694	136 837	182 843
<b>Autorisations budgétaires totales</b>	<b>2 549 165</b>	<b>290 413</b>	<b>534 421</b>	<b>2 564 188</b>	<b>312 886</b>	<b>491 915</b>
Autorisations totales	2 549 165 \$	290 413 \$	534 421 \$	2 564 188 \$	312 886 \$	491 915 \$

**Remarques :**

(1) Les montants ayant été arrondis, il est possible que leur somme ne corresponde pas aux totaux indiqués.

(2) Inclut uniquement les autorisations disponibles et celles qui sont octroyées par le Parlement à la fin du trimestre.

(3) D'autres précisions sur ces autorisations législatives budgétaires figurent dans le tableau ci-dessous.

## AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA

### Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (*non auditées*)

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2019

(en milliers de dollars)

	Exercice 2019-2020 <sup>(1)</sup>			Exercice 2018-2019 <sup>(1)</sup>		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 septembre 2019	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019	Dépenses pendant le trimestre se terminant le 30 septembre 2018	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
<b>Dépenses :</b>						
Personnel	520 634 \$	128 094 \$	250 890 \$	500 315 \$	122 866 \$	245 270 \$
Transports et communications	15 075	3 487	5 992	12 016	3 216	5 783
Renseignements	6 817	1 019	2 403	6 342	668	2 110
Services professionnels et spéciaux	101 631	20 974	33 528	103 956	19 801	32 122
Locations	6 735	1 099	3 688	6 017	880	3 682
Réparation et entretien	13 243	2 198	3 588	14 007	3 808	5 317
Services publics, fournitures et approvisionnements	40 846	6 316	11 494	41 814	6 878	12 174
Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	27 379	383	479	51 820	3 103	3 534
Acquisition de matériel et d'outillage	38 553	4 414	6 993	31 053	4 460	6 650
Paiements de transfert	1 803 969	160 805	233 431	1 827 049	152 376	189 659
Autres subventions et paiements	26 791	(25 892)	5 618	26 868	5 578	9 786
<b>Dépenses budgétaires brutes totales</b>	<b>2 601 672</b>	<b>302 897</b>	<b>558 104</b>	<b>2 621 257</b>	<b>323 634</b>	<b>516 087</b>
<b>Moins les revenus affectés aux dépenses</b>						
Recettes nettes en vertu d'un crédit	52 507	12 484	23 683	57 069	10 748	24 172
<b>Total des revenus affectés aux dépenses</b>	<b>52 507</b>	<b>12 484</b>	<b>23 683</b>	<b>57 069</b>	<b>10 748</b>	<b>24 172</b>
<b>Dépenses budgétaires nettes totales</b>	<b>2 549 165 \$</b>	<b>290 413 \$</b>	<b>534 421 \$</b>	<b>2 564 188 \$</b>	<b>312 886 \$</b>	<b>491 915 \$</b>
<b>Remarque :</b>						
(1) Les chiffres ayant été arrondis, leur total peut ne pas correspondre.						

# AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA

## Ventilation des autorisations législatives budgétaires (*non auditée*)

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2019

(en milliers de dollars)

### ANNEXE A

	Exercice 2019-2020 <sup>(1)</sup>			Exercice 2018-2019 <sup>(1)</sup>		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 septembre 2019	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019	Dépenses pendant le trimestre se terminant le 30 septembre 2018	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	65 685 \$	16 360 \$	32 720 \$	65 526 \$	16 381 \$	32 763 \$
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire – Traitement et allocation pour automobiles	88	22	44	86	22	43
Paiements de contributions pour le programme Agri-stabilité	384 830	(16 067)	(21 200)	384 830	(5 101)	(10 958)
Paiements de contributions pour le programme Agri-protection	623 000	54 517	69 334	623 000	59 267	79 925
Paiements de subventions pour le programme Agri-investissement	122 910	49 712	81 934	138 148	54 530	88 990
Paiements relatifs à la <i>Loi sur les programmes de commercialisation agricole</i>	65 900	13 526	18 101	65 900	5 760	11 150
Paiements de subventions au programme Agri-stabilité	39 320	(106)	(92)	39 320	(6)	(103)
Paiements de contributions pour le programme Agri-investissement	16 550	11 268	11 416	18 602	4 737	4 737
Prêts garantis en vertu de la <i>Loi canadienne sur les prêts agricoles</i>	13 111	745	754	13 111	(9)	-
Contributions à l'appui de l'Initiative d'aide à l'industrie porcine	-	-	(12 550)	-	(79)	(25 289)
Subventions aux offices établis conformément à la <i>Loi sur les offices des produits agricoles</i>	100	-	-	100	-	-
Paiements de contributions pour le Programme d'aide en cas de catastrophe agricole – Agri-relance	118 513	-	-	118 513	-	-

## AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA

### Ventilation des autorisations législatives budgétaires (*non auditée*)

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2019

(en milliers de dollars)

#### ANNEXE A

	Exercice 2019-2020 <sup>(1)</sup>			Exercice 2018-2019 <sup>(1)</sup>		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 septembre 2019	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019	Dépenses pendant le trimestre se terminant le 30 septembre 2018	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel	-	25	(519)	-	(154)	(935)
Dépenses des produits de l'aliénation des biens meubles en surplus de la Couronne	10 446	1 540	2 672	10 558	1 542	2 833
Contributions pour la gestion des risques agricoles – Gestion des risques de l'entreprise du programme d'avances printanières bonifié	-	-	-	-	(32)	(121)
Paiements de subvention par catégorie pour le programme d'aide transitoire à l'industrie	-	-	-	-	-	(2)
Paiements de subvention par catégorie pour le programme de revenu agricole	-	-	-	-	-	2
Paiements de subventions pour l'Initiative de transition du programme canadien de stabilisation du revenu agricole pour l'évaluation des stocks	-	(11)	(15)	-	(6)	(15)
Paiements de contributions pour l'Initiative de transition du programme canadien de stabilisation du revenu agricole pour l'évaluation des stocks	-	(17)	(26)	-	(15)	(179)
<b>Autorisations législatives budgétaires</b>	<b>1 460 453 \$</b>	<b>131 514 \$</b>	<b>182 573 \$</b>	<b>1 477 694 \$</b>	<b>136 837 \$</b>	<b>182 843 \$</b>
<b>Remarque :</b>						
(1) Les chiffres ayant été arrondis, leur total peut ne pas correspondre.						